QUELQUES JALONS D'HISTOIRE
SUR
LE COLLEGE JEAN-MOULIN

1959 Avec l'allongement de la scolarité à 16 ans, la commune du Bouscat manque de locaux scolaires et réfléchit à la construction d'un nouveau groupe scolaire.

1961 Le conseil municipal décide la construction d'une nouvelle école de 13 classes et lance un concours d'architectes.

1964 Ouverture du cours complémentaire. Projet d'un gymnase. Adoption du nom de « Jean-Moulin » après le rejet du nom de « Lamartine ».

1965 Ouverture du collège des garçons, transféré de la rue Coudol. M. Bernard est le premier directeur.

Façade du collège, rue Ali Chekkal. Photo : Archives municipales du Bouscat.

Le collège vu de l'avenue de Lattre de Tassigny. Au centre : le réfectoire.
On distingue les deux corps de bâtiments, initialement prévus pour l'école (filles d'un côté, garçons de l'autre).
Photo : Archives municipales du Bouscat.

1970 Le collège Jean-Moulin devient l'annexe du collège Ausone qui, lui, accueille les filles.

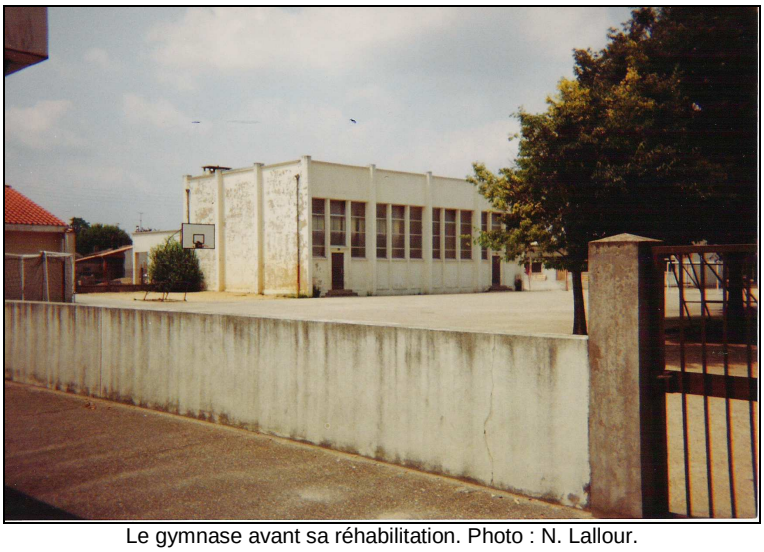

Le gymnase avant sa réhabilitation. Photo : N. Lallour.

1972 Mise en place de la mixité.

1974 Nationalisation du collège qui, jusque à cette date, était de gestion municipale. La Communauté Urbaine de Bordeaux est l'interlocuteur pour les bâtiments et l'équipement.

1981 Premières réflexions de l'Inspection Académique sur la séparation des deux établissements scolaires.

1984 Première demande de restructuration complète de l'établissement.

1986 Gestion matérielle du collège transférée au Conseil Général de la Gironde suite aux lois de décentralisation de 1982.

1992 Pose de la première pierre de la restructuration du collège, demandée depuis plusieurs années en raison du mauvais état des locaux.

1994 Inauguration des nouveaux locaux (12 septembre). Destruction des préfabriqués.

1995 Création d'un poste de documentaliste.

1999 Création d'un poste de conseiller principal d'éducation.

2004 Février : visite de la Ministre déléguée aux Affaires Européennes pour la présentation d'un DVD sur l'élargissement de l'Union Européenne.

2004 1er septembre : autonomie du collège Jean-Moulin qui se sépare du collège Ausone. Création d'un poste de principal et de gestionnaire. M. Martinez est le premier principal.